

# Collecte des déchets agricoles en Sarthe

8, 9 et 10 juin 2011

EVPP - Sacs d'engrais

Sacs de semences

Engrais foliaires

Big-bags - Oligo-éléments



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**

CHAMBRE D'AGRICULTURE  
SARTHE

TERRES d'**a**VENIR



## Emballages Vides de Produits Phyto (EVPP)

Retirez dès maintenant des saches chez votre distributeur. Tout sac ou bidon souillé est refusé. Catégorie élargie aux bidons d'oligo-éléments et d'engrais foliaires.

### Bidons de 25 litres ou moins

**Apportez-les :**

- Vidés,
- Rincés (rincez-les 3 fois à l'eau claire ou au rince-bidon puis versez l'eau de rinçage dans la cuve),
- Égouttés,
- Mis en saches (bidons sans bouchons),
- Bouchons à part dans un sac plastique spécifique ou dans votre sac emballages souples.

### Fûts plastique ou métal de 25 à 300 litres

**Apportez-les :**

- Vidés,
- Propres extérieurement, avec l'étiquette d'origine,
- Fermés avec bouchon vissé.

**Emballages souples : sacs et boîtes en carton, papier, plastique** (en contact avec les produits) :

**Apportez-les :**

- Vidés,
- Pliés,
- Dans un sac plastique transparent, à part des bidons.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez : Florence LETAILLEUR au 02 43 29 24 57 ou votre distributeur.

## Big-bags engrais

(plastiques polypropylène et/ou polyéthylène)

**Apportez-les :**

- Vidés,
- Secoués et propres,
- Enlevés de leurs bagues métalliques,
- Pliés en 3,
- Ficelés par fagots de 10 sacs,
- Sans corps étrangers (pas de cailloux, de mandrins, de ferrailles, de parpaings, de pneus, de végétaux, de bois,...).

## Sacs d'engrais de 50 kg

**Apportez-les :**

- Séparés des big-bags,
- Assemblés en fagots de 50 sacs d'engrais.



**Les sacs de semences en papier ne sont pas collectés.**



## Big-bags semences

**Apportez-les :**

- Vidés, secoués et propres,
- Pliés en 4, anses à l'intérieur
- Ficelés par fagots de 5 sacs.



## Sites de collecte



# Programme de collectes des déchets en Sarthe

## Collectes ponctuelles :

### Déchets d'activités de soins vétérinaires

Retirez un fût chez votre vétérinaire, le Clasel...  
Collectes le 1<sup>er</sup> mars, 7 juin, 6 septembre  
et le 6 décembre.

### Emballages vides de produits phytosanitaires

Collectes les 8, 9 et 10 juin 2011 et les 16 et  
17 novembre 2011.

### Big-Bags

Collectes les 8, 9 et 10 juin 2011.

### Films plastiques

Bâches d'ensilage et d'enrubannage à apporter de  
façon séparée. Collectes les 16 et 17 novembre 2011.

### Déchets plastiques en élevage

Produits nutritionnels, désinfectants, détergents,  
lessiviels, médicamenteux et peroxyde.  
Collecte le 17 novembre 2011.

## Collectes toute l'année :

### Huiles de vidanges de moteur et hydrauliques

Téléphonez à la SOA au 02 43 50 25 45.

## En 2012

### PPNU (Produits phytosanitaires non utilisables)

Pour plus d'infos :

Visitez le site de la Chambre d'agriculture :

[www.agri72.fr](http://www.agri72.fr)

Contactez la Chambre d'agriculture : 02 43 29 24 57

La collecte **EVPP et plastiques** s'inscrit dans le  
cadre de la filière nationale de valorisation mise  
en place par les organisations professionnelles,  
les distributeurs, les sociétés contributrices. Elle  
est confiée à Adivalor.



**ADIVALOR**

Cette action **"je trie ferme !"** vise à  
aider à la mise en place en Pays de la  
Loire de filières pérennes de collecte et  
d'élimination des déchets des exploita-  
tions agricoles.



A D E M E



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie



Région

**PAYS DE LA LOIRE**

**Depuis 2000, les résultats de ces actions  
ont très nettement progressé.  
Votre participation est essentielle  
pour pérenniser ces collectes.**

A l'échelle de notre département,  
la Chambre d'agriculture, les distributeurs  
Négoces Grains 72, AGRIAL, Capl et le Conseil général  
prennent en charge l'organisation  
des opérations de collectes des EVPP et des plastiques  
agricoles, en partenariat avec Adivalor.

Avec la participation financière  
du Conseil général de la Sarthe

